



## Commission des finances et des affaires générales

### 5 Administration générale

#### **Commission consultative des services publics départementaux / Rapport d'activités 2010 - Rapports des délégués de service public sur l'activité de l'exercice 2010**

#### **Rapport n° CG/2011/69**

##### Résumé :

Il est proposé à l'assemblée de prendre acte, d'une part de la présentation du rapport d'activités 2010 de la Commission consultative des services publics départementaux (CCSPD), d'autre part de la présentation des rapports sur l'activité de l'exercice 2010 établis par les délégués de service public.

Par délibération du 31 mars 2011, le Conseil Général a renouvelé la composition de la Commission consultative des services publics départementaux (CCSPD), conformément aux dispositions de l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

L'article 3 du règlement intérieur de la CCSPD précise que les travaux de la commission donnent lieu chaque année à l'élaboration d'un rapport qui est transmis aux membres de la CCSPD, ainsi qu'au Conseil Général.

Au titre de l'exercice 2010, la CCSPD s'est réunie une fois, à savoir le 20 juillet 2010, sous la présidence de M. Alfred BECKER, Vice-président du Conseil Général en charge du Pôle aménagement du territoire.

L'ordre du jour de cette réunion portait sur l'examen des rapports d'activités 2009 des trois délégués de service public suivants :

- la Société "Eurest", concernant l'exploitation des restaurants administratifs de l'Hôtel du Département et de "Passerelle 67"
- la Société "Altitude Infrastructure" (Net67), concernant la conception, la réalisation et l'exploitation d'une infrastructure départementale destinée à supporter des réseaux de télécommunications haut débit de type Wimax
- la Compagnie des transports du Bas-Rhin (CTBR), concernant la gestion et l'exploitation de vingt-cinq lignes d'autocars interurbains du bassin strasbourgeois, ainsi que l'exploitation de la gare routière.

Le compte rendu sommaire de cette réunion, adressé aux membres de la Commission, n'a suscité aucune observation. Je précise que ce document est tenu à la disposition de tous les conseillers généraux par le secrétariat de la CCSPD.

Je vous demande de bien vouloir prendre acte de la communication de ce rapport d'activités 2010 de la CCSPD.

\*\*\*

Par ailleurs, en application des dispositions des articles L. 1411-3 et L. 1413-1 du CGCT, l'assemblée délibérante prend acte chaque année du rapport établi par tout délégué de service public, après examen par la CCSPD.

Ainsi, lors de sa réunion du 5 juillet 2011, la CCSPD a été amenée à examiner les rapports établis au titre de l'exercice 2010 par les trois délégués précités.

Ces documents sont joints au dossier et tenus à la disposition de tous les conseillers généraux.

Je vous serais obligé de bien vouloir prendre acte de la communication des rapports d'activités 2010 de ces trois délégués.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Sur proposition de la commission des finances et des affaires générales, le Conseil Général prend acte :*

*- de la communication du rapport d'activités 2010 de la Commission consultative des services publics départementaux (CCSPD)*

*- de la communication des rapports sur l'activité de l'exercice 2010 concernant les délégations de service public (DSP) confiées par le Département :*

*. à la Société "Eurest", pour l'exploitation des restaurants administratifs de l'Hôtel du Département et de "Passerelle 67"*

*. à la Société "Altitude Infrastructure" (Net67), pour la conception, la réalisation et l'exploitation d'une infrastructure départementale destinée à supporter des réseaux de télécommunications à haut débit de type Wimax*

*. à la Compagnie des transports du Bas-Rhin (CTBR), pour la gestion et l'exploitation de vingt-cinq lignes d'autocars interurbains du bassin strasbourgeois ainsi que l'exploitation de la gare routière.*

Strasbourg, le 30/09/11

Le Président,

A blue ink signature, appearing to be 'G. KENNEL', written over a light blue rectangular background.

Guy-Dominique KENNEL